

# MIGRANTS : QUAND L'ETAT DÉCHARGE SES RESPONSABILITÉS SUR LES MAIRES PUIS SUR LES PARTICULIERS



Photo :

<http://www.macleans.ca/news/symbol-of-migrant-crisis-calais-camp-set-for-destruction/>

Accueillez les migrants qu'ils disaient. Voilà une idée qu'elle est bonne ! dicit Coluche. D'autant que, comme le montre "Valeurs actuelles" N° 4161 du 25 au 31 août 2016, ça ne coûte pas grand chose à la collectivité (voir l'article ci-dessous). Et, si en plus vous avez la bonne idée de prêter une pièce de votre habitation à l'un de ces pauvres hères chassé de chez lui par le Grand Satan américain, l'Etat français vous donnera une petite prime annuelle de 1.500 euros. Si, si, ce n'est pas une blague. Si vous en doutez cliquez sur ce lien. Emmanuelle Cosse, dont on s'interrogeait sur l'activité de son récent ministère, est bien au travail.

Et pendant ce temps-là ... Macron abandonne son maroquin et "prend[s] la mer" (sic). Cap sur la Syrie ? 😊

## Migrants **Le vrai coût**

« *La France respectera son engagement* » d'accueillir 30 000 migrants supplémentaires, a assuré François Hollande, au côté de la chancelière allemande, Angela Merkel, le 4 mars dernier. Sur deux ans, cela représente un coût de 405 millions d'euros selon les calculs de Contribuables associés. Au montant de l'aide médicale de l'État s'ajoutent les frais d'hébergement, de scolarisation, de transport, les dépenses juridiques pour les demandeurs de droit d'asile, celles des associations... On se souvient de l'affaire Leonarda, qui avait coûté, après les frais d'expulsion, la modique somme de 416 544 euros ! Selon la Cour des comptes, un demandeur d'asile coûte à la France 13 724 euros en moyenne par an. Pour l'ensemble des migrants présents en métropole, les dépenses de l'État représenteraient 6,9 milliards d'euros par an. M. de G.-M.